

La refonte du boulevard de la République est un projet important et positif pour les habitants du quartier et de la ville. Depuis plusieurs années (2006 puis 2015), ce sujet a été travaillé et étudié par les représentants des habitants au Conseil de Quartier, les services techniques, les élus municipaux et les associations.

Une première phase a été réalisée. VEI qui a pu suivre toutes les étapes de ce projet, souhaite vous en présenter les données techniques et les enjeux.

LES CANALISATIONS souterraines et les racines des arbres

Refaire une rue, c'est s'intéresser au sol et au sous-sol.

Sur le sol se trouve un alignement de tilleuls très âgés et en sous-sol courent des canalisations vétustes d'eau potable qui sont à changer. Problème cornélien.

- Soit on préserve les arbres sans toucher à leur système racinaire, en conservant les vieilles canalisations d'eau potable : menace à terme pour l'approvisionnement des habitants du boulevard de la République.
- Soit on rénove l'approvisionnement en eau potable en coupant à nouveau une partie du système racinaire des vieux tilleuls, ce qui leur porte un coup qui peut être fatal.
- Soit on garantit à la fois l'approvisionnement en eau potable et de beaux espaces verts en changeant à la fois les arbres et les réseaux souterrains et en y intégrant au passage l'espace nécessaire à la fibre optique. N'est-ce pas plus raisonnable ?

LES ARBRES : l'espace et les essences d'arbres

L'alignement arboré du boulevard recèle un certain nombre d'arbres dont la durée de vie prévue est devenue courte (3 à 10 ans) en raison de leur âge ou leur état sanitaire, suite à des blessures ou au compactage du sol, comme le révèle une étude menée par des spécialistes des arbres. D'où le projet conseillé de les *remplacer* tous par groupes et non un par un.

Un groupe d'habitants du boulevard de la République a demandé et obtenu la plantation de tilleuls sur le premier tronçon, de préférence aux essences annoncées. C'est vrai, le tilleul, fait partie du paysage versaillais d'un bout à l'autre de la ville et du Parc.

Ces 33 nouveaux arbres ont déjà été replantés dans des espaces de terre assez importants, puisque les arbres actuels souffrent en particulier de ne pas disposer d'une parcelle de terre suffisante et d'un sol trop compacté par la circulation et le stationnement. Replanter un arbre en ville nécessite de prévoir un *espace naturel plus important*.

Sur ces zones de préservation végétale la liberté d'action des riverains du boulevard de la République est importante. Rien n'empêche un groupe d'habitants passionnés par les arbres, et motivés de se constituer en association de jardiniers, de bâtir un beau projet (comme par exemple reconstituer sur le boulevard des bosquets qui existent au château), de le discuter avec la Ville pour essayer de le mettre en place. Ou de réfléchir à un modèle de caisson protecteur ...

LES PIETONS et le cheminement piétonnier

Les trottoirs du boulevard de la République conviennent aux adultes en pleine possession de leurs moyens physiques. Mais il faut aussi se préoccuper de la mère de famille qui accompagne les premiers pas de son enfant, du vieux monsieur qui aidé d'une canne va difficilement chercher son pain, des familles qui promènent les petits en poussette, de l'accidenté de la route qui redécouvre la ville en fauteuil roulant et des déambulateurs et des malvoyants qui se sont exprimés officiellement. Le projet proposé laisse un vrai et bel espace de promenade aux piétons, débarrassé des vélos qui circulent actuellement trop souvent sur le trottoir, solution qui n'est plus

acceptée, compte tenu du nombre en augmentation de cycles divers. *Cet espace agréable et protégé aménagé pour tous les piétons est plus qu'une rénovation, c'est une vraie transformation.*

LE RESEAU CYCLABLE : un besoin réel (et une obligation)

Le réseau routier d'une ville se compose d'axes majeurs et de routes secondaires. Le boulevard de la République fait partie des axes majeurs.

Or circuler à vélo Boulevard de la République n'est actuellement pas engageant. Cela réduit son usage.

La carte scolaire et les habitudes de scolarisation des Versaillais montrent que le boulevard de la République est devenu un axe très utilisé pour les trajets scolaires, reliant de grands pôles d'habitations (résidence Grand-Siècle, de Champ Lagarde ou Moser et ville de Viroflay par exemple) à des pôles d'enseignement (faculté de sciences de l'Université de Versailles-Saint Quentin, lycées Hoche, Saint Vincent de Paul, Hulst ou école sainte Marie des Bourdonnais par exemple).

Il existe déjà deux tronçons cyclables qui commencent d'une part à la Mairie de Viroflay et d'autre part place de la Loi, et qui vont vers le Chesnay. Terminer la bande cyclable sur le boulevard de la République permettra de relier ces deux tronçons et pour de nombreuses familles de disposer d'un axe cyclable continu et sécurisé entre leur domicile et l'école de leurs enfants.

Rappelons aussi que toute rénovation publique de voirie oblige depuis 1997 à l'accompagner d'aménagements cyclables (article 20 de la *Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie*).

LA QUALITE DE L'AIR

L'air, ce bien discret et invisible, pourquoi s'en occuper ?

En Asie, la mauvaise qualité de l'air devient un enjeu majeur parfaitement compris par les habitants. En Europe, le sujet commence à être pris au sérieux et les actions publiques doivent intégrer la dimension « diminution de la pollution atmosphérique ».

Pratiquement sur le boulevard de la République, *trois composantes d'amélioration sont possibles :*

- Le remplacement des vieux arbres par de jeunes arbres vigoureux apportera un plus pour l'air.
- Grâce au réseau cyclable continu, des trajets automobiles seront remplacés par des cyclistes.
- La circulation sera logiquement plus apaisée, avec une vraie limitation de la vitesse et la non-circulation des camions « de transit », normalement interdits par arrêté municipal.

LE STATIONNEMENT DE LA VOITURE ?

C'est nous semble-t-il, la raison clef des oppositions, pour les habitants sans garage et c'est assez compréhensible. Mais la rénovation qui s'impose à terme oblige à des constats. La rue est en mauvais état global. Le stationnement systématique sur le trottoir également en mauvais état, est illégal et gênant.

Le stationnement payant ici comme ailleurs, dissuadera les voitures étrangères au quartier. La création d'un parking au rectorat le soir et les week-ends est en négociation budgétaire entre Etat et Ville. Souhaitons qu'elle soit concluante : les habitants de Montreuil réclament depuis longtemps un parking.

Ces travaux amélioreront le cadre de vie de tous. Lancer la deuxième phase de ce chantier permettra d'aboutir à un boulevard harmonieux et « durable ».

R Pollet, conseiller de quartier Montreuil – L'équipe de VEI

La mini-consultation municipale tardive et partielle organisée le 30 septembre, n'interroge qu'une faible partie des nombreux usagers de ce boulevard, mais si vous en êtes, PENSEZ A TOUTES LES GENERATIONS, ET PENSEZ A DEMAIN.